

Communiqué du 20 septembre 2017

Ordonnances Macron : prochaine étape le 21 septembre !

La mobilisation sociale contre les ordonnances Macron a débuté. Réunissant des travailleur.se.s de tous les secteurs contre la destruction du Code du Travail, la première journée de grève interprofessionnelle du 12 septembre fut un succès : à Metz comme partout en France, les travailleur.se.s ont envoyé un signal fort, en montrant par la cessation du travail et dans les rues, la volonté de la classe populaire de faire échec à l'attaque libérale sans précédent contre la protection sociale mise en œuvre par le gouvernement à la demande du patronat.

Mais nous le savons, face à la détermination du gouvernement et du capital à s'attaquer au Code du Travail, à remettre en cause le statut de la fonction publique en l'alignant à terme sur le droit privé, à multiplier les cadeaux fiscaux et les exonérations de cotisations sociales pour le patronat, à faire payer les plus précaires en diminuant les allocations logement ou en augmentant la CSG et les tarifs des consultations médicales, à ronger l'assurance chômage ou encore à l'avenir, à réformer les retraites, **ce n'est pas par le biais d'une simple journée de grève que nous obtiendrons satisfaction.**

Alors que le gouvernement semble vouloir assumer le rapport de force, c'est bien en faisant converger les revendications dans un mouvement d'ampleur, dans un cadre unitaire et propice à la construction de la grève générale, que nous créerons le rapport de force nécessaire à la victoire du mouvement social.

A cet effet, le syndicat Santé Social Collectivités Territoriales Lorraine de la CNT invite avant tout l'ensemble des directions syndicales locales à œuvrer dans ce sens en levant les barrières qui empêchent encore, notamment en Moselle, la tenue d'intersyndicales larges et unitaires contre les projets actuels du gouvernement.

Si le 12 septembre dernier une dynamique sociale s'est enclenchée, il est un aujourd'hui nécessaire de l'amplifier. **Aussi, le SSCT Lorraine CNT appelle l'ensemble des travailleur.se.s du privé comme du public à cesser le travail le jeudi 21 septembre.**

Ce jour là, notre syndicat invite tout d'abord les travailleur.se.s de la santé et du social à **participer au pique-nique pour la défense des métiers du social qui aura lieu devant la préfecture à 12h, et les travailleur.se.s territoriaux.ales à soutenir leurs collègues de la municipalité de Metz, qui se rassembleront à 14h devant la Marie.**

A 16h, il appelle également toutes et tous, salarié.e.s du privé, du public étudiant.e.s, chômeur.se.s, retraité.e.s, français.e ou immigré.e.s, avec ou sans papiers, à participer à la manifestation interprofessionnelle contre les ordonnances Macron et la casse sociale au départ de la gare. Cette manifestation sera suivie sur son lieu d'arrivée (préfecture) d'une assemblée générale interprofessionnelle à l'appel du collectif Front Social 57, dans le but de fédérer l'ensemble des forces mobilisées et de construire collectivement la suite du mouvement.

D'autre part, bien que nous resterons vigilants au danger de la dispersion et refuserons la stratégie des grèves perlées, car seule la généralisation sur le plan interprofessionnel d'une grève reconductible permettra la victoire des travailleur.se.s, **le SSCT Lorraine CNT précise qu'il soutiendra l'ensemble des initiatives qui dès le lendemain du 21 septembre œuvreront à la reconduction des grèves et à l'amplification du mouvement.** Parmi celles-ci, le 25 septembre – entrée en grève des routier.e.s – le 26 septembre – journée de défense des hôpitaux psychiatriques – le 28 septembre – jour de mobilisation des retraité.e.s – le 10 octobre jour de grève dans la fonction publique – le 13 octobre – jour de mobilisation des travailleur.se.s de la métallurgie – constitueront des points d'appuis vers la construction de la grève générale que nous soutiendrons.